

Il y a 350 ans...Genève brûlait !



Francis Le Comte & René Conti

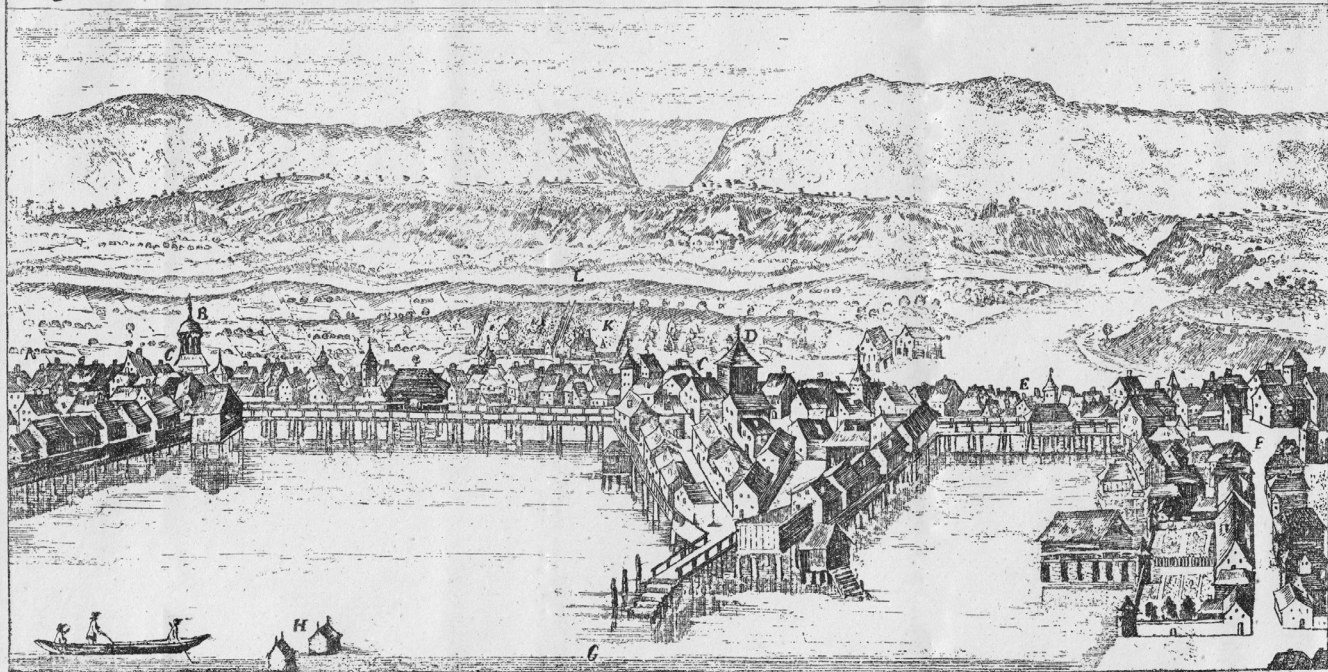
Il y a 350 ans...Genève brûlait !

Musée des Sapeurs-Pompiers du SIS

Nuit des Musées
16 mai 2020

Genève 2020

Figure des Ponts du Rhosne tels qu'on les voyoit du costé du Lac auant l'embrasement.



A La Cité
B La Monnoye
C C Tout le Cartier bruslé

D Tour de l'Isle
E Second pont
F S^t Geruais

G Le Rhame
H Reservoir a Truittes
I Cemetiere de Plainpalais

K Tirage de l'arquebuse
L Riviere d'arue

J. Le Durant Sculp.

L'incendie de 1670

C'est dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 janvier 1670, selon le calendrier julien en usage à Genève jusqu'au 1er janvier 1701, que s'embrasa le pont de l'Île. L'un des plus importants et des plus meurtriers incendies que connu Genève au cours de son histoire avec ceux des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles.

Cœur populaire et centre artisanal et commercial de la cité de Calvin, c'est la partie du pont bâti située sur le bras gauche du Rhône qui fut anéantie cette nuit-là. De la tour de "César" ou tour de l'Île jusqu'à l'ancienne porte de la "Monnoye" au bas de la rue de la Cité, quelques 54 maisons furent entièrement détruites et 18 fortement endommagées. Assises sur pilotis et construites en bois sur trois étages, elles s'élevaient au faite de 110 à 118 pieds au-dessus des flots du fleuves.

Vincent Minutoli, 1639-1709, bourgeois de Genève dès 1651, pasteur et professeur à l'Académie a consacré, au profit des victimes, un petit ouvrage à cet incendie . Ainsi nous pouvons nous faire une idée de l'ampleur des dégâts, tant humain que matériel, causé par ce sinistre. En à peine plus d'une heure se furent 122 personnes qui perdirent la vie, on dénombra quelques 800 sinistrés parmi lesquels de nombreux blessés gravement touchés. Les enfants représentaient l'essentiel des victimes. 150 familles perdirent tout ou partie de leurs biens et dans les jours suivants cette catastrophe 475 individus se retrouvèrent réduit à la misère !

Notons que la plupart de ces sinistrés avaient des positions en vue dans la cité. Des familles de riches marchands, d'horlogers, d'épingliers, de chamoiseur, de potiers d'étain, de cordonniers, de serruriers, de menuisiers, de graveurs, des chirurgiens, de poudriers, de parfumeurs, de gantiers, de chapeliers, d'émouleurs, de couteliers, de selliers, d'arquebusiers, de vinaigriers, d'orfèvres, de fondeurs, d'apothicaires, de quincaillers ainsi que la famille de Sr. Pierre Royaume, potier d'étain & graveur de la "Monnoye" !

Tous les ingrédients pour expliquer la violence et la soudaineté de l'incendie se trouvaient en abondance dans le stockage de matières inflammables dans les magasins où galetas inférieurs dont disposaient à fleur d'eau chaque maison.

Toujours selon Minutoli, se trouvait là de l'huile, des graisses, du sucre, des eaux-de-vie, du papier, de la chaux, même de la poudre outre du bois et du charbon !

Toutes celles et tous ceux qui n'avaient pas pu fuir dans les premiers instants furent condamnés à une mort atroce. Certains tentèrent d'échapper à la morsure des flammes où aux suffocantes fumées en se jetant dans les eaux glacées du Rhône !

Alors que sur le pont les ruines fumaient encore et que les nombreux débris de l'incendie tombés dans les flots barraient le bras gauche du Rhône, le vendredi 21 janvier l'autre bras du fleuve gela.

La muse aussi s'inspirait de cette tragédie. Deux poètes se servaient de leurs lyres pour décrire le funeste sinistre ; un chamoiseur nommé Robillard et un potier d'étain, Abraham Bonnet. Ce dernier, natif de Metz, dédiait ses écrits aux lecteurs charitables qui contribuaient aux collectes organisées en faveur des incendiés. Pour décrire l'événement, le potier n'utilisait pas moins de neuf cents alexandrins. Deux gravures, signées J.-L. Durant, représentant le pont avant et après l'incendie, rehaussaient ce texte.

Toute cette littérature écrite dans un but charitable apporte quantité de détails sur le déroulement du sinistre et l'étendue de ses conséquences.

Ainsi nous apprenons que les lueurs de l'incendie se voyaient loin à la ronde. Elles coloraient d'un rouge ardent les parois du Salève et inquiétaient les sentinelles vaudoises de Coppet et de Nyon, à un tel point que les Autorités alertées, redoutant une nouvelle Escalade, mettaient leurs troupes sur pied de guerre. Parmi les détails tragiques, signalons ce père et cette mère qui, pressés par le péril, sautaient d'une fenêtre pour échapper au feu et assistaient ensuite impuissants à la mort de leurs enfants incapables par eux-mêmes de se sauver. Ou encore le triste sort réservé à cette femme immobilisée par le travail de l'accouchement qui périsait dans les flammes. Et cette demoiselle pieuse, sourde aux incantations de sa sœur la suppliant de fuir et qui préférerait perdre la vie plutôt que d'abandonner sa Bible et de renoncer à sa prière. Sans parler de tous ceux, parvenus à s'échapper dans les premiers moments, qui retournaient dans le brasier pour sauver quelques biens précieux. La mort sanctionnait très souvent cette inconsciente cupidité.



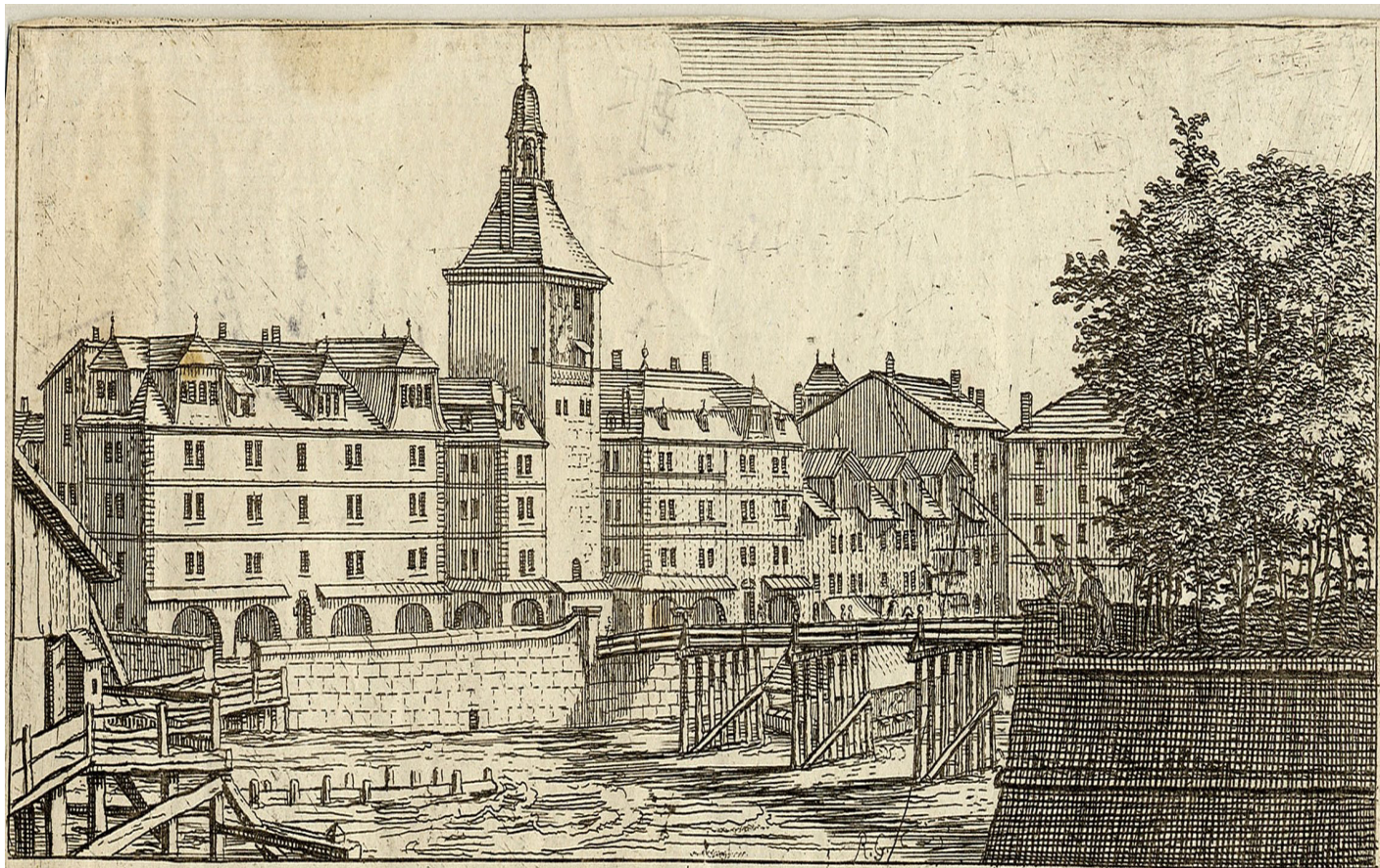
Apportons encore quelques précisions qui en d'autres circonstances pourraient paraître cocasses. Tout d'abord cette femme clouée au lit par la maladie, qui se sauvait malgré tout en se jetant d'une galerie dans les eaux noires et glacées du Rhône. Recueillie et réconfortée, on constatait alors sa totale guérison. Enfin ce meunier que les circonstances acculaient à un dilemme cornélien : sauver sa femme ou sa mère ! En choisissant sa mère, il provoquait chez sa femme un tel courroux qu'elle parvenait sans aide à préserver sa vie. L'histoire reste muette sur les reproches que la délaissée adressa à cet homme pour son choix !

Une collecte fut ordonnée par les Autorités ! 6000 écus furent rapidement récoltés dans la ville. Auxquels s'ajoutèrent des dons venant des cantons protestants de la Suisse, du Landgrave de Hess-Cassel, de Hollande, des églises réformées de France et de la ville de Francfort, représentant un total de quelques 20'000 écus !

En signe de deuil, à l'instigation du Petit Conseil, un jour de jeûne fut observé le 30 janvier !

Au mois de juillet déjà, les genevois pouvaient à nouveau se promener sur un pont tout neuf, dépourvu de toute construction.

Concernant la partie du pont enjambant l'autre bras du Rhône du côté de Saint-Gervais, toujours encombrée de maisons, elle subsistera jusqu'à la construction des ponts jumeaux en 1746.



VUE DU PONT DU RHÔNE A GENEVE. 1726.

Rob. Gardelle inv. sc.

Vers la fin du fatalisme religieux !

Vincent Minutoli, comme la plupart de ses contemporains, voyait avant tout dans les calamités des incendies la marque d'un céleste courroux, d'une punition divine ! Dans les vingt-deux premières pages de son ouvrage il cite aussi bien l'ancien et le nouveau testament ainsi que les chroniques des temps postérieurs à l'avènement du christianisme, pour dénombrer les multiples occasions où la justice incendiaire de l'Eternel a sévèrement frappé les hommes ! Une responsabilité obscure que l'on a peine à comprendre de nos jours :

"Or parce qu'on pourroit peut être dire que le jugement de Dieu ne s'est déployé de cette sorte (incendie) sur ces villes ou ces places, que parce que les habitants en étoient ou Payens, ou abominables, ou superstitieux ; hélas il ne m'est que trop aisé de montrer, que comme la corruption entra autrefois jusques dans le Paradis terrestre, & dans la ville même de Jérusalem, où étoit le sanctuaire de Dieu, elle se glisse encore parfois malheureusement dans les villes & dans les lieux, où le Seigneur a retiré les peuples de la sainte Reformation, & attire par ce moyen sur eux, les mêmes peines dont il visite ceux de qui ils imitent en quelque sorte les excès ;..."

Après ce jugement quelque peu étonnant sur les causes de l'incendie, Minutoli tempère la juste colère du Seigneur ayant, selon lui, quelques peu limité les conséquences du sinistre :

*"Il y en auroit eu bien davantage de réduits à ces cruelles extrémités (**mort, infirmité et misère**), si la Toute-puissante main du Père des miséricordes, n'eût arrêté cet impitoyable fleau, qui prenoit, par les quatre bouts du Pont, le chemin des quatre coins de la ville.*

Premièrement en tenant si bien les vents enchainés, qu'il n'y eut pendant toute sa durée aucune agitation d'air...

... ce qui montre combien Dieu est magnifique en moyens, quand il veut châtier les fils des hommes."

Cathédrale Saint-Pierre
ancienne façade 1730
Robert Gardelle Genève



S'il fait l'éloge de la conduite, de la force, de la résolution et de la discipline des sauveteurs, pas un mot par contre sur les moyens dérisoires de lutte contre l'incendie dont ces derniers disposent, ni l'absence de prescription dans la construction des maisons et le stockage de matières explosibles ou inflammables !

Heureusement les choses n'allaient pas tarder à évoluer ! Mais avant cela revenons un siècle en arrière pour mieux comprendre la superstition expliquant alors les causes des catastrophes naturelles. Par ce biais, même le Petit Conseil motivait ses décisions concernant la prévention incendie. Dans ce registre, le sinistre du 10 août 1556 et ses conséquences inattendues est particulièrement édifiant.

Ce jour-là, vers neuf heures du matin tandis que le Conseil était assemblé, un très violent orage s'abattait sur Genève. Une pluie diluvienne inondait les rues, gonflant les ruisseaux qui charriaient immondices et déchets. Seules quelques rares personnes occupées par des obligations pressantes circulaient encore dans les rues.

Le ciel sombre se zébrait de nombreux éclairs blancs.



Le bruit assourdissant provoqué par la foudre qui les accompagnait, indiquait la proximité des impacts. Soudain, alors que l'orage redoublait de violence, le feu céleste frappait la croix papiste surmontant encore le clocheton du porche de St-Pierre enfermant l'horloge.

Aussitôt ce pinacle devenait la proie des flammes et la grande croix s'abattait avec fracas. Les sauveteurs, mandés d'urgence, déversaient forte quantité de vin sur la braise. Ils obéissaient en cela à une tradition de l'époque préconisant l'utilisation du produit de la vigne en tant qu'agent extincteur efficace pour stopper la progression des incendies allumés par le feu du ciel.

Le danger était d'autant plus imminent qu'il y avait au-dessous, dans les combles de l'édifice, un dépôt de poudre à canon que l'on transporta d'urgence à la Maison de ville !

Heureusement ce jour-là l'eau ne fit pas défaut et l'incendie fut en grande partie circonscrit grâce à la forte pluie d'orage qui seconda les efforts des hommes.



Comme on le voit, du vivant de Calvin, 1509-1564, la superstition conservait à Genève son droit de cité. D'ailleurs, impressionnés par ce signe divin que constituait pour eux les circonstances de cet incendie, les membres du Petit Conseil légiféraient le jour même : De sorte qu'en tout tel accident nous pouvons recueillir une grande bonté de Dieu de nous avoir si gracieusement visités, vue que c'estoit honte que telle croix comme marque et enseigne de la diablerie papale fût là laissée. Et généralement nous avons à nous humilier reconnaissant, la main forte du Seigneur, et le prier de détourner son ire de dessus nos péchers.

Au cours de cette séance, le Petit Conseil ordonna en outre l'enlèvement immédiat des signes de l'ancien culte de tous les édifices de la République.

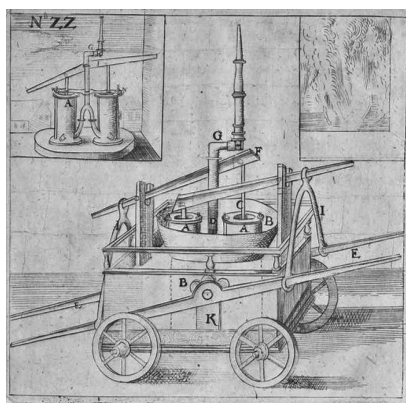
Bien que l'on ne constate, au cours des décennies suivantes, aucun incendie d'origine céleste dans un temple de Genève, on demeure songeur quant à l'efficacité des mesures prises.

L'invention des pompes à incendie et la création des corps de sapeurs-pompiers !



Alors que le pont de l'Île se consumait, un génial hollandais, Jan van der Heyden, avec l'aide de son frère Nicolas, ingénieur en hydraulique, perfectionnait les pompes incendie existantes en les dotant de tuyaux souples, en toile à voile (Sput-slang). Des pompes à serpents comme le disait un prospectus d'alors !

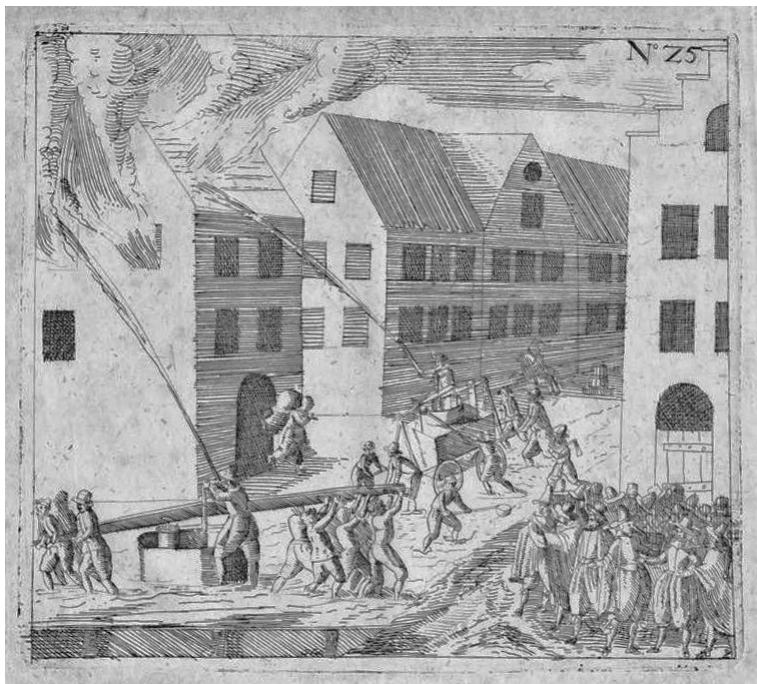
A Genève, ce sont des Allemands qui fournissent la première pompe incendie en 1677. Les Autorités encore traumatisées par l'incendie du Pont du Rhône reconnaissant sa grande utilité en faisaient rapidement établir plusieurs autres.



Registre du Conseil 1677/177/438.
Titre : Seringue.

«Le conseil ayant vue l'effet d'une machine de seringue pour éteindre le feu, amenée en cette Ville par des Allemands qu'ils offrent vendre au public moyennent deux-cent écus. A été renvoyé en la chambre de commerce avec eux du prix et qu'ils tachent de l'avoir pour six-cent vingt livres. (Première pompe incendie à Genève).»

A l'époque la mise en œuvre d'une seule pompe nécessite l'engagement d'une douzaine de personnes au minimum, des hommes entraînés à son maniement ! Des sapeurs-pompiers !



A Genève c'est donc en 1677 que fut vraisemblablement constitué le premier corps de sapeurs-pompiers. Une organisation bourgeoise qui sera militarisée en 1840 par le Lt-col Robert Louis Astolphe Céard et professionnalisée dès 1899 par la création du Poste Permanent !

Désormais si l'incendie demeure une calamité, ce n'est plus une fatalité, une punition divine mais un adversaire sournois et meurtrier qu'il convient de combattre en se dotant de toutes les armes capables afin de le prévenir, de le contenir avant d'être appelé parfois à le soumettre !

Bibliographie

L'Embrasement du pont du Rhône à Genève.

Vincent Minutoli, 1670.

Poème sur l'embrasement arrivé à Genève sur le pont du Rhône.

Abraham Bonnet. 1670.

Textes et rédaction.

Francis Le Comte.

Mise en pages.

René Conti.

Crédits photographie

Gravures, représentant le pont avant et après l'incendie.

Jean-Louis Durant.

Collection particulières, pages 8, 12, 14, 15.

René Conti.

Gravures, pages, 1 2, 7, 11, 13.

Centre iconographie genevois.

Imprimerie Du Cachot.

Grand-Saconnex.